

# FORUM FRANCE INTERNATIONAL

Le débat présidentiel sur les enjeux internationaux.

ERIC ZEMMOUR



Organisé par



En partenariat média avec

**Le Journal du Dimanche**

En partenariat avec



Avec le soutien de



Ce questionnaire a été préparé par l'Institut Open Diplomacy, en partenariat avec la Fondation Jean Jaurès et l'Institut Montaigne et avec le soutien de Focus 2030.

Il constitue la grille de lecture employée par le JDD pour la rédaction du dossier thématique paru le 27 février 2022 et pour le débat du même jour.

Il est structuré autour de trois axes :

- 1) L'influence de la France dans les grands rapports de force géopolitiques ;
- 2) La contribution de la France à la solidarité internationale ; et
- 3) La stratégie française face aux grandes ruptures internationales causées à l'avenir par la crise environnementale.

\*

## 1 - INFLUENCE FRANÇAISE ET RAPPORTS DE FORCES GÉOPOLITIQUES

**Question 1.1. - Une « crise du multilatéralisme » existe : rapports de force qui stérilisent les institutions internationales, blocages pour résoudre les grands problèmes transnationaux, institutions en perte de légitimité, efficacité limitée souvent par manque de ressources... quelle stratégie la France doit-elle porter pour répondre à cette crise protéiforme et défendre ses intérêts dans ce contexte ?**

Le multilatéralisme est un acquis à défendre, facteur de régulation des rapports de force qui constituent le quotidien des relations internationales. Mais ce n'est pas pour autant une solution universelle. Nous devons défendre le multilatéralisme lorsqu'il respecte la souveraineté de chacun et favorise la coopération entre Etats, et contribue à résoudre les problèmes globaux, comme la lutte contre le changement climatique. Les institutions multilatérales perdent leur légitimité lorsqu'elles se font le vecteur de chimères mondialistes prônant

le droit d'ingérence ou l'abolition des frontières, prônées par une petite élite détachée des réalités nationales. Elles deviennent alors un nouveau champ de bataille entre les puissances.

La France doit avoir une approche pragmatique du multilatéralisme. L'universalité et la neutralité des institutions internationales est un bien commun à préserver. La priorité doit être de rendre le Conseil de sécurité de l'ONU à nouveau utile à la paix et à la sécurité.

**Question 1.2. - L'ordre international, créé par la Charte de San Francisco en 1945 qui fonde les Nations unies, est établi sur des valeurs démocratiques. Pourtant, les droits humains sont bafoués dans un nombre croissant de pays, certaines démocraties sont devenues « illibérales » et certains régimes autoritaires n'hésitent plus à s'affirmer comme tel sur la scène internationale. Les valeurs revendiquées par la France dans sa politique étrangère rencontrent une adversité majeure. Quelles mesures composeront votre politique internationale pour défendre et promouvoir l'Etat de droit et les libertés fondamentales ?**

La France n'a pas à partager le monde entre les bons et les méchants. La politique internationale est plus compliquée que cela. L'arrogance du monde occidental devient insupportable pour un nombre croissant de pays. La France ne doit pas donner des leçons de morale et distribuer les bons et les mauvais points. Nous devrions savoir, depuis le début des années 2000, qu'il est impossible d'imposer la démocratie et les droits de l'homme de l'extérieur. Ce sont des processus historiques qui durent des décennies voire des siècles. L'Irak et l'Afghanistan en sont de bons exemples. Ne suscitons pas plus d'instabilité par des interventions mal pensées. Chaque pays a le droit de choisir son mode de fonctionnement, qui correspond en partie à son histoire et à sa culture. La promotion de l'État de droit et des libertés fondamentales ne constituent à elle seule une politique.

**Question 1.3.1. - Les relations internationales contemporaines sont structurées par un nouveau champ de force : une rivalité sino-américaine qui n'a jamais été aussi tendue ; et parallèlement, une volonté de la Russie de ré-imposer une confrontation avec les Etats-Unis, y compris par une alliance avec la Chine. Dans ce contexte, quels sont les grands axes de votre stratégie de politique internationale pour la France ?**

La politique étrangère de la France doit viser à défendre les intérêts de la France et des Français et à assurer leur protection dans un monde dangereux et incertain.

Pour cela, la France doit redevenir une puissance d'équilibre. C'est ainsi qu'elle défendra efficacement ses intérêts mais aussi ceux de la paix mondiale. Seule une France indépendante et souveraine est légitime pour mener à bien une médiation dans une crise comme celle que nous connaissons aujourd'hui en Ukraine. Emmanuel Macron a eu raison de la tenter mais a échoué car il s'est privé d'emblée des marges de manœuvre nécessaires pour négocier un

compromis, en s'alignant sur les paramètres définis par la stratégie américaine en Europe et en voulant préserver à tout prix un consensus mou européen qui nous ramène, inéluctablement, sous la tutelle diplomatique des États-Unis.

Indépendance ne veut pas dire repli sur soi : la France est une puissance européenne mais aussi une puissance mondiale, présente au Conseil de sécurité de l'ONU, disposant du deuxième plus grand domaine maritime mondial, de la francophonie...

**Question 1.3.2. → Qu'est ce que cela induit pour la relation avec les États-Unis d'Amérique ?**

La France est et restera l'alliée des États-Unis. Mais allié ne veut pas dire aligné. Nous sommes aujourd'hui dépendant des États-Unis dans bien des domaines, à commencer par celui de la défense. Notre indépendance ne se reconstruira pas du jour au lendemain. Mais il faut engager ce processus. Cela passe aussi par l'arrêt de l'intégration européenne dans le domaine de la diplomatie et de la défense. Le consensus mou européen n'aboutit toujours qu'à une seule chose : l'alignement avec les États-Unis. Il en va de notre autonomie d'action et de la préservation de notre souveraineté dans un monde où les intérêts des États-Unis ne sont pas forcément alignés avec les nôtres. Par exemple, nous n'avons aucun intérêt à nous laisser entraîner par Washington dans une compétition d'hégémonie avec la Chine.

**Question 1.3.3. → Qu'est ce que cela induit pour la relation avec la Chine ?**

La Chine est un grand pays. La Chine mène une politique d'expansion au niveau international. Cette affirmation de la Chine représente un défi pour la zone Asie-Pacifique et pose des questions au monde entier. Nos relations avec Pékin sont aujourd'hui déséquilibrées politiquement et économiquement. Ce déséquilibre est d'abord de notre responsabilité : nous devons redresser notre économie et notre industrie. Nous devons protéger notre propriété intellectuelle des prédatations étrangères – qu'elles proviennent de Chine ou d'ailleurs. Nous devons aussi protéger nos espaces maritimes, aujourd'hui laissées à l'abandon comme en Nouvelle-Calédonie où la Chine est de plus en plus influente. Ce redressement national doit nous permettre de parler de manière franche et directe avec la Chine.

**Question 1.3.4. → Qu'est ce que cela induit pour les relations avec la Russie ?**

Un véritable dialogue avec la Russie est indispensable. Aujourd'hui, ce sont les États-Unis qui décident de l'organisation des relations entre l'Europe et la Russie. La Russie défend avant tout ses intérêts, avec brutalité, parfois en violation du droit international. Cette dégradation dramatique de la situation s'explique pour une large part par le refus obstiné de prendre en compte depuis trente ans ses préoccupations de sécurité. Redéfinir l'ordre de sécurité en Europe est une entreprise de longue haleine qu'on ne peut pas mener à chaud, au milieu d'une crise et l'urgence, pour l'instant, est de stabiliser la situation. Nous devons ensuite le plus tôt possible nous accorder avec la Russie sur un cadre commun de sécurité dans une Europe de l'Atlantique à l'Oural. En échange de l'arrêt de l'élargissement de l'OTAN, nous devons exiger de la

Russie le règlement des conflits territoriaux en Europe orientale qu'elle instrumentalise depuis la fin de la guerre froide pour prévenir le glissement des territoires de l'Ouest et du Sud de l'ancienne URSS dans l'orbite stratégique américaine, qu'elle respecte également strictement la liberté, la souveraineté et l'intégrité territoriale de ces pays qui ont droit comme les autres à la sécurité et au libre choix de leur destin. A plus long terme, nous devons normaliser nos relations avec Moscou, en finir avec les sanctions inefficaces et contraires à nos intérêts. Mais le chemin est encore long.

**Question 1.4.1. - Plusieurs crises géopolitiques dans notre environnement proche vont occuper directement le ou la prochain(e) président(e) de la République : au Sahel, au Levant et en Europe orientale. Au-delà de ces grands points chauds, qui font l'objet de questions spécifiques ci-après, quel est pour vous le principal point de vigilance stratégique que la France doit traiter durant le prochain quinquennat ?**

L'enjeu essentiel pour la France est de retrouver son autonomie stratégique et d'assumer sa puissance. Nous sommes dans un monde plus incertain et plus dangereux, dans lequel les anciens empires assument leurs puissances. Les nations qui survivent sont celles qui s'affirment. Dans ce grand jeu des puissances – Chine, Russie, États-Unis mais aussi Turquie, Iran – la France doit retrouver une voix indépendante qui lui permet de parler à qui elle veut, de défendre ses intérêts et de protéger la France et les Français. Le principal point de vigilance stratégique est donc l'évolution des rapports entre puissance, et en premier lieu l'évolution de la relation entre la Chine et les États-Unis. La France ne doit pas se laisser emporter dans une logique de bloc ou de confrontation. Le rôle de suppléant d'une alliance, qu'elle soit américaine ou chinoise, ne lui rapportera que mépris et indifférence, comme on l'a constaté dans l'affaire de l'AUKUS et du marché des sous-marins en Australie. La France doit faire entendre sa voix indépendante et reconstruire son autonomie politique et stratégique.

**Question 1.4.2. → En particulier : quelle est votre approche de la situation au Sahel, en particulier compte tenu de récents changements de régimes (ex : Mali), et de ses conséquences sur les opérations militaires menées par la France dans la région ?**

Le Sahel est le grand échec d'Emmanuel Macron. La France en est congédiée par ceux-là même qu'elle essaie de protéger contre le fléau djihadiste. La France ne doit plus se lancer dans des guerres interminables, impossibles à gagner. Elle ne doit engager ses armées que pour un temps limité et avec des objectifs clairs. Au Sahel, il s'agit de finaliser le retrait de nos troupes et la consolidation de nos bases en Afrique, et l'ouverture de négociations avec le Tchad pour y installer une base permanente dans le cadre d'un nouvel accord de coopération. Ces bases avancées doivent nous permettre d'intervenir à nouveau si nécessaire, mais dans des conditions bien précises et pour une durée limitée, lorsque les conditions s'y prêteront car les mercenaires russes de Wagner ne régleront rien. Il nous faut aussi travailler avec tous les gouvernements de la région, quels qu'ils soient, avec l'objectif principal de consolider la sécurité régionale et d'éviter l'instabilité qui ne conduirait qu'à renforcer l'islamisme et le

risque de vagues migratoires sur l'Europe.

**Question 1.4.3. → En particulier : quelle est votre politique s'agissant du Levant compte tenu de la situation en Syrie et au Liban et des rapports de force qui structurent la zone ?**

Le Moyen-Orient est en pleine restructuration géopolitique. Les nouvelles alliances d'Israël avec les pays arabes changent la donne. Dans la région, la France doit avoir une approche d'équilibre dont le premier objectif est la défense de ses intérêts. Elle doit consolider ses alliances traditionnelles – avec le Liban, Israël et les Émirats Arabes Unis en particulier. Sa priorité doit être la lutte contre le terrorisme islamiste. Elle doit poursuivre les efforts pour éviter que l'Iran ne se dote de l'arme nucléaire. Elle doit porter une attention particulière à la protection des Chrétiens d'Orient, facteurs de paix et de stabilité dans une région menacée par l'islamisme radical et le terrorisme.

**Question 1.4.4. → En particulier : quelle est votre politique concernant l'Europe orientale, les risques militaires qui concernent non-seulement l'Ukraine, mais également les menaces qui pèsent sur nombreux de nos alliés ?**

La clé de la stabilisation de l'Europe orientale est le dialogue avec la Russie. C'est en effet la Russie, pour ralentir ou prévenir l'extension de la zone d'influence américaine par le biais de l'élargissement de l'OTAN, qui a activé les multiples conflits qui affectent cette partie de l'Europe. De même, c'est la liquidation de l'héritage des accords et traités de limitation, de contrôle des armements ou de transparence des activités militaires, FCE, FNI, Ciel Ouvert entre autres, qui a conduit à la réintroduction en Europe d'armements déstabilisants et à l'accroissement du risque de guerre accidentelle. Les États-Unis, qui voulaient s'affranchir de ces dispositifs face à une Russie considérée comme définitivement défaite, en portent la responsabilité, mais ils ne sont pas les seuls. Ces questions ne sont pas faciles à traiter à chaud. Mais il est temps, trente ans après la fin de la guerre froide, que l'Europe de l'Atlantique à l'Oural cesse d'être le terrain de jeu des affrontements géopolitiques des grandes puissances et retrouve la maîtrise de son destin. Il faut engager la négociation d'un traité entre les pays européens qui le souhaitent et la Russie, en s'engageant à mettre fin à l'élargissement de l'OTAN, en échange du respect de la liberté et de la souveraineté de tous les États concernés et de la résolution des conflits territoriaux dans lesquels la Russie joue un rôle majeur.

**Question 1.5. - Dans ce contexte, quelle politique souhaitez-vous adopter vis-à-vis de l'OTAN ?**

L'OTAN est une alliance défensive contre une menace soviétique qui a cessé d'exister et surtout l'instrument principal de la tutelle géo-stratégique américaine sur l'Europe. Les tentatives d'élargir son mandat en associant certaines puissances asiatiques, le Japon, La Corée, l'Australie et la Nouvelle-Zélande, sont révélatrices des intentions américaines et britanniques d'en faire une alliance globale au service de la compétition hégémonique avec la Chine, la crise ukrainienne arrivant à point nommé pour resserrer les rangs en

Europe. La France doit donc prendre ses distances avec ces projets. Elle doit sortir du commandement militaire intégré – structure bureaucratique sans utilité au regard de nos intérêts – mais rester au sein du traité car nous avons évidemment besoin d’alliés. La sortie du commandement militaire intégré est un acte avant tout politique. Rester au sein du traité, cela signifie respecter toutes les obligations de la France à l’égard de l’Alliance, dont l’article 5. Mais cela signifie aussi que la France pourra opposer son veto à tout élargissement de l’OTAN. Elle s’assurera également que l’OTAN reste une organisation défensive.

### **Question 1.6. - Quelle stratégie adopter dans nos relations avec les Etats de l’Union africaine ?**

La France doit refonder toute sa politique africaine. Nous devons mettre fin à la politique de repentance, qui n’attire sur nous que le mépris et entretient la haine de soi. La France doit à nouveau respecter les États africains. Son objectif doit être la stabilité et le développement économique de l’Afrique, afin d’éviter le développement de l’islamisme radical et des vagues migratoires sur le continent européen. Pour cela, nous devons réformer l’aide au développement française et européenne en Afrique. Celle-ci doit d’abord chercher l’efficacité et non plus servir à donner des leçons de démocratie ou de droits de l’homme. Elle doit être ciblée sur les États les plus en difficultés, pour éviter qu’ils ne sombrent encore davantage dans l’instabilité, et les États les plus stables afin de constituer des modèles de développement. Au plan militaire, notre présence doit être consolidée (doublement des forces prépositionnées en Afrique) afin de pouvoir intervenir lorsque cela est nécessaire et de manière brève et ciblée.

## **2 - CONTRIBUTION FRANÇAISE À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE**

### **Question 2.1.1. - Quels seront les grands axes de votre stratégie sanitaire internationale alors que la pandémie de COVID 19 fait encore rage et que seulement la moitié de la population mondiale est vaccinée (moins de 10 % dans les pays en voie de développement) ? Quelle voie de coopération internationale emprunter pour éradiquer le virus s’agissant des vaccins, des tests et des traitements à l’échelle internationale ?**

La distribution des vaccins aux populations les plus à risque dans les pays en développement doit être une priorité, par exemple via l’initiative Covax de l’OMS. Il faut développer un mécanisme efficace de surveillance des variants, afin d’anticiper les changements éventuels à effectuer s’agissant des vaccins. Il faut aussi renforcer les capacités hospitalières des pays en développement afin de faire face aux nouvelles vagues éventuelles. Au-delà des vaccins, la question des traitements est essentielle pour lutter contre un virus qui est en train de devenir endémique et ne disparaîtra pas. Le monde doit apprendre à vivre avec le virus, et les institutions internationales ont un rôle à jouer pour mener cette transition dans notre relation à cette pandémie.

**Question 2.1.2. - Comment capitaliser sur les initiatives prises durant la crise de la COVID pour développer des capacités d'anticipation et de réponse rapide aux pandémies ?**

La grippe espagnole est à l'origine des politiques de prévention et des institutions multilatérales que nous connaissons aujourd'hui y compris l'OMS et l'Organisation d'hygiène de la SDN qui l'avait précédée et je ne doute pas que le traumatisme mondial que constitue la COVID ne conduise à des évolutions de même ampleur. Parmi les progrès à accomplir figure le renforcement du rôle de ces institutions dans l'alerte précoce face aux pandémies mais aussi la moralisation de leurs relations avec certains grands acteurs privés, notamment l'industrie pharmaceutique, le soutien à la recherche publique, notamment sur ce qu'on appelle le repositionnement des molécules anciennes, la communication, la coopération internationale au-delà de tous les clivages politiques et stratégiques et le renforcement de la transparence face au risque global que constitue les maladies contagieuses. Mais il appartient d'abord aux États de décider de leur politique de lutte contre les pandémies. Ces politiques sont liées à des équilibres socio-politiques internes qui doivent être respectées. La responsabilité démocratique des dirigeants ne doit pas être diluée dans des sphères technocratiques multilatérales, qui au final ne rendent compte à personne. Une coordination internationale est nécessaire, mais pas au prix de la souveraineté des Etats qui restent le cadre principal pour la protection des citoyens.

**Question 2.1.3. - Plus généralement, comment pérenniser le financement des grands fonds de solidarité internationale en matière de santé ?**

Les financements des grands fonds de solidarité internationale en matière de santé doivent être maintenus à leur niveau actuel. Ils ont toutefois montré une efficacité inégale. Une revue de leur fonctionnement et de leurs résultats est nécessaire pour identifier les meilleures pratiques et les répliquer dans les secteurs où les difficultés de mise en œuvre sont plus importantes.

**Question 2.1.4 - Et quelle stratégie internationale souhaitez-vous adopter pour garantir un renforcement durable des systèmes de santé et atteindre une couverture sanitaire universelle ?**

Le renforcement des systèmes de santé est une étape indispensable pour les pays en développement. Il est d'abord de la responsabilité des États et doit répondre aux impératifs socio-politiques de chaque pays. Les modèles imposés de l'extérieur ne fonctionnent généralement pas, notamment en Afrique. La coopération bilatérale et internationale peut jouer un rôle fondamental d'apport technique et technologique. Cette stratégie doit donc allier renforcement de la gouvernance locale, initiatives multilatérales et coopération bilatérale pour être efficace.

**Question 2.2.1. - La France s'est dotée d'une feuille de route pour atteindre l'objectif de 0,7 % du RNB dédié à l'aide publique au développement (APD) d'ici 2025. Une réforme stratégique de l'APD est en cours visant à moderniser les instruments de coopération. Quelles priorités politiques**

**aimeriez-vous donner à cette réforme ?**

L'aide publique au développement de la France et de l'UE doit être réformée. Elle est aujourd'hui inefficace car saupoudrée sur de nombreux pays. En 50 ans, le décollage économique qu'elle devait permettre n'a pas eu lieu. De plus, elle véhicule des idéologies dites progressistes qui provoquent le rejet de certaines populations, notamment en Afrique. L'aide au développement doit donc être recentrée sur : (i) les États les plus fragiles pour éviter qu'ils ne tombent dans l'instabilité générale, augmentant le risque de vagues migratoires ; (ii) les États en développement les plus stables pour montrer qu'elle peut être efficace pour consolider les résultats d'une politique nationale cohérente. L'aide au développement doit d'abord aller vers les États pour renforcer, sous notre contrôle, leurs capacités, et non se dissoudre dans des subventions à des ONG à la gestion souvent douteuse. Elle doit se faire en complémentarité des priorités nationales, et non à leur encontre. L'aide doit aller là où il y a de bons dirigeants, qui ont un objectif clair et sincère de transformation de leur pays. Nous devons en revanche refuser l'aide française et européenne à des États qui font preuve d'hostilité à notre égard, notamment en refusant de recevoir leurs ressortissants en situation irrégulière. C'est une question de bon sens.

**Question 2.2.2. - Si vous étiez président(e) de la République, quels seraient les pays prioritaires de l'aide publique au développement française ? Pourquoi et comment effectuer le changement par rapport à l'existant et s'assurer de l'effectivité de ces priorités ?**

À l'heure actuelle, il y a plusieurs pays où il existe de sérieuses chances de transformations nationales, notamment de Sénégal et l'Éthiopie. Nous devons simplement les soutenir, renforcer ce qu'ils veulent faire. Ils vont faire des erreurs ; ils vont apprendre. Si nous tentons d'imposer nos programmes à ces pays, ça ne fonctionnera pas.

**Question 2.2.3. - Comment articulez-vous cette stratégie d'aide au développement avec des mesures d'ordre macroéconomique sur la dette de nos pays partenaires et sur les actions que peut mener le fonds monétaire international (par ex : émission de DTS) ?**

La complémentarité avec les mesures macroéconomiques sur la dette est évidente et doit être renforcée. Les annulations de dette peuvent être envisagées, mais seulement si de réels progrès en matière de développement peuvent être faits par les pays bénéficiaires. Il faut se méfier de certains élans de générosité contre-productifs qui nous conduiraient notamment à servir de banquier de dernier ressort à des États tombés sous la dépendance de fonds spéculatifs ou d'agences chinoises prédatrices.

**Question 2.3.1. - Comptez-vous poursuivre la « diplomatie féministe » lancée par la France au G7 de Biarritz (2019) et poursuivie lors du Forum Génération Égalité (2021) ? Si oui, par quelles mesures ? Si non, pourquoi ?**

Le rôle de la diplomatie n'est pas de promouvoir des idéologies. Cette approche dilue le véritable sens et les objectifs de la diplomatie de notre pays, qui doit se



recentrer sur sa priorité essentielle : la défense des intérêts de la France. C'est le travail prioritaire de nos diplomates.

**Question 2.3.2. - Dans le domaine de la diplomatie féministe, quelle place accorderez vous à la question des droits et de la santé sexuels et reproductifs (DSSR) qui a été la priorité française lors du Forum Génération Egalité co-présidé par la France et le Mexique sous l'égide d'ONU Femmes ?**

La fonction de notre diplomatie n'est pas de promouvoir le féminisme déconstructeur tel qu'il est mis en œuvre de manière institutionnelle dans notre pays. Nous ne ferons pas de leçons de morale déconnectées des réalités des pays dans ce domaine. La santé et la protection des femmes et des enfants, l'assistance aux familles et à l'éducation, le contrôle des naissances constituent de véritables enjeux de développement qui ont toute leur place dans notre politique étrangère et d'aide au développement. Les civilisations qui ont prospéré dans l'histoire ont toutes un point commun : le respect des femmes et l'éducation des filles.

### **3 - STRATÉGIE FACE AUX RUPTURES INTERNATIONALES CAUSÉES PAR LA CRISE ENVIRONNEMENTALE**

**Question 3.1.1 - La diplomatie environnementale joue un rôle essentiel pour obtenir des résultats dans la lutte contre la crise climatique et l'effondrement de la biodiversité. Quelles seraient vos priorités principales en la matière ?**

Ajoutons la plastification des mers, troisième menace planétaire. Il faut mobiliser les institutions internationales, en préservant leur universalité autour des COP climat et biodiversité mais les résultats dépendent moins du marketing des États, à quoi se résument souvent ces exercices, que des évolutions technologiques et industrielles. Je mobiliserai notre diplomatie sur ces objectifs : la relance du nucléaire, en exportant les savoir-faire français, le développement des moteurs et des carburants innovants mais aussi l'interconnexion des réseaux permettant de produire l'électricité renouvelable là où espace, lumière et vent abondent, dans les déserts, au lieu de massacrer en vain nos paysages. Il faut limiter la pression démographique sur l'environnement et intégrer cet objectif à notre stratégie d'APD. Dans le cadre des négociations commerciales qui doivent inclure un principe d'équité environnemental, il faut veiller toujours et partout aux intérêts de la France.

**Question 3.2.1. - Comment engageriez-vous les grands émetteurs - en particulier l'Inde et la Chine - à prendre des engagements concrets et ambitieux pour leur transition énergétique afin de faire décroître substantiellement les émissions de gaz à effet de serre ?**

Opposer l'objectif climatique au développement économique conduit à un échec certain. Il y a deux voies à suivre, qui impliquent également une rupture avec certaines des idéologies dominantes au sein de la Commission

Européenne: aider ces pays à accomplir leur transition vers les énergies dé-carbonnées, à commencer par le nucléaire, introduire un principe d'équité environnemental dans les négociations commerciales. Il faut mener de front les deux objectifs de la coopération dans le domaine énergétique de la défense de nos producteurs. Nous ne devons pas accepter que ces pays bénéficient d'un avantage comparatif indu en s'affranchissant des contraintes que nous imposons à notre propre économie.

**Question 3.2.2. - Par ailleurs, quelles mesures proposeriez-vous pour donner l'assurance aux Français que les contributions nationalement déterminées pour la réalisation de l'Accord de Paris sur le Climat soit à la hauteur des enjeux ? et soient effectivement mises en œuvre ?**

Grâce au nucléaire, la France est l'économie avancée la plus proche de la neutralité carbone. L'évolution de la NDC française dépend d'abord de la relance de ce secteur, massacré par les arrangements politiques minables de la gauche avec les idéologues de l'écologie politique, ensuite de notre capacité à innover dans les domaines de l'efficacité énergétique, du transport et de la mise à disposition de l'énergie. Ce n'est pas l'écologie punitive, qui brime les Français pour des résultats nuls, dans une sorte d'élan millénariste de repentance climatique, qui contribuera en quoi que ce soit à la préservation du climat. C'est la mobilisation des talents de nos scientifiques, de nos industriels, de nos commerciaux et de nos diplomates.

**Question 3.2.3. - Quelles mesures diplomatiques prendriez-vous en particulier pour aider les Etats les plus vulnérables face à la crise climatique ?**

Vous pouvez ajouter à ces Etats nos territoires ultra-marins, victimes eux-aussi de la multiplication des événements météorologiques extrêmes. Nous pouvons et devons leur prêter notre voix dans les institutions internationales. Leur combat pour la survie est aussi le nôtre.

**Question 3.3. - Alors qu'aucun des objectifs d'Aichi n'a été atteint, quelle serait la position de votre gouvernement dans les négociations à venir de la COP 15 de la Convention des Nations unies sur la diversité biologique présidée par la Chine ?**

Le combat pour la biodiversité comprend deux volets: la protection des écosystèmes contre les dérèglements globaux, changement climatique, pollution aux plastiques ou prolifération des espèces invasives, d'une part, d'autre part la préservation des foyers, forêts primaires, récifs coralliens... Atteindre les objectifs d'Aichi sans traiter le problème de fond de la pression démographique humaine sur les écosystèmes est une illusion. Mais on ne préservera pas non plus les foyers de biodiversité en chassant ou en persécutant les populations qui y habitent, en France comme ailleurs, et dont le mode de vie, au prix de quelques ajustements, est souvent l'un des plus grands atouts pour la préservation de la nature. En protégeant la ruralité et ses traditions, la France montrera l'exemple de ce que peut réaliser l'alliance durable entre la terre et les hommes.

**Question 3.4. - Les dérèglements environnementaux vont provoquer des ruptures géopolitiques majeures - déplacements massifs de population, effondrement de structures étatiques complètes, nouveaux conflits sociaux ou inter-étatiques. Comment entendez-vous faire évoluer l'appareil d'Etat français (sur la direction des fonctions diplomatiques et militaires) pour anticiper et préparer ces risques aux conséquences graves et très difficiles à prévoir ?**

Les évolutions climatiques ont toujours été un moteur de l'histoire, au même titre que la démographie et les évolutions techniques, scientifiques et militaires. Les crises qui s'annoncent combinent ces trois volets et appellent une adaptation permanente de nos capacités d'anticipation, de réponse et de défense : comprendre pour mieux prévoir, sans aveuglement ni préjugés idéologiques, prévenir lorsque l'on peut, protéger en toutes circonstances le territoire et le peuple français. C'est la légitimité fondamentale de l'État. Le travail de notre diplomatie, de nos services de renseignement et de sécurité intérieure et extérieure, de nos armées doit être recentré autour de cet objectif. Nous disposons déjà de ressources humaines formidables qui n'ont besoin que d'une direction politique ferme et déterminée animée par une vision stratégique claire des intérêts de la France.

**Question 3.5. - Les dérèglements environnementaux provoquent de nouvelles crises sanitaires, épidémies, voire pandémies, du fait du risque fortement accru de zoonose et des conséquences plus violentes et fréquentes de la crise climatique ainsi que de la dégradation générale des écosystèmes. Comment comptez-vous engager la France auprès de l'OMS dans l'initiative « One Health » qui est clé pour traiter ces enjeux de santé environnementale ?**

Il a certainement encore un bilan à faire de cette crise sanitaire majeure qui ne va pas forcément dans le sens de vos remarques. Sur les mécanismes d'alerte avancée, la coopération internationale, la gestion des institutions spécialisées, notamment l'OMS, la transparence sur certaines pratiques et conflits d'intérêts avec le secteur privé, notamment l'industrie pharmaceutique, la place de la recherche publique, notamment sur les molécules tombées dans le domaine public par rapport à celles des laboratoires privés, la régulation des transports internationaux et le nécessaire arbitrage entre les besoins de protection sanitaire et ceux de la mobilité internationale, entre la protection des personnes fragiles et la préservation des libertés publiques. Le lien avec les questions environnementales est possible mais pas nécessairement mécanique. Après tout, toutes les grandes épidémies de l'histoire, de la variole à la COVID, sont des zoonoses qui ont franchi la barrière des espèces. Je crois aussi que l'histoire de cette crise réhabilite la légitimité des Etats et des politiques publiques de prévention, de maintien de capacités industrielles et scientifiques nationales et, d'une façon générale du principe cardinal de responsabilité politique. Les errements de notre Gouvernement marquent peut-être la fin d'un principe de précaution stérilisant, encadré par le Gouvernement des juges et qui s'est traduit en France notamment par une démission de nos élites réfugiées derrière les avis des experts nationaux ou multilatéraux. Elu à la tête de l'Etat, dans ce

domaine comme dans d'autres, j'assumerai avec mon Gouvernement la responsabilité de mes décisions.